

03 OCT. 1997

67623
A 1789

ENTREPRISE MARC
Société Anonyme au capital de F. 250 000
Siège Social : 43 boulevard de la République 34420 VILLENEUVE LES BEZIERS
RCS BEZIERS B 632 920 740

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMMENT
DU 11 AOÛT 1997

L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept,

Le 11 Août

A 18 heures-

Les actionnaires de la société ENTREPRISE MARC, société anonyme au capital de 250 000 F, divisé en 2500 actions de 100 F chacune, dont le siège est 43 boulevard de la République, 34420 VILLENEUVE LES BEZIERS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Réunie Extraordinairement, 43 boulevard de la République 34420 VILLENEUVE LES BEZIERS, sur convocation faite par le Conseil d'Administration selon lettre simple adressée à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alain MARC, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Madame Véronique MARC MOLES et Madame Monique CHAREYRE MARC, les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Gérard PEREZ est désigné comme secrétaire.

Monsieur Pierre AUTHIE, Commissaire aux Comptes titulaire, est absent excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2 500 actions sur les 2 500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum du quart requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires.
- un exemplaire des statuts de la Société,

ds

ds *ds* *ds*

- le rapport du Conseil d'Administration,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et au Commissaire aux Comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration,
- Nomination d'administrateurs en remplacement d'administrateurs démissionnaires,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, prend acte de la démission, à compter de ce jour, de :

- Monsieur Alain MARC,
- Madame Monique CHAREYRE MARC,
- Madame Véronique MARC MOLES.

Elle les remercie de l'ensemble des services rendus à la société, et leur donne quitus de leur gestion.

Sur proposition du Président, l'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateurs, en remplacement des Administrateurs démissionnaires, et pour la durée des mandats restant à courir :

- Monsieur Gérard PEREZ,
né le 17 juillet 1946 à PESSAC (33)
demeurant 530 Avenue du Loiret 45160 OLIVET
- Madame Olga PEREZ
née le 1^{er} Avril 1973 à ISSOUDUN (36)
demeurant 13, Rue Théophile Gauthier 45100 ORLEANS
- Madame Marcelle PEREZ
née le 29 Décembre 1913 à ROCHEFORT (17)
demeurant Résidence Le Milton, 10 Rue Roger Marcade 33600 PESSAC

Les administrateurs ci-dessus désignés ont fait part à la société qu'ils acceptaient les fonctions qui leur étaient confiées et ont déclaré, chacun en ce qui le concerne, n'être atteints d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher leur nomination.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION

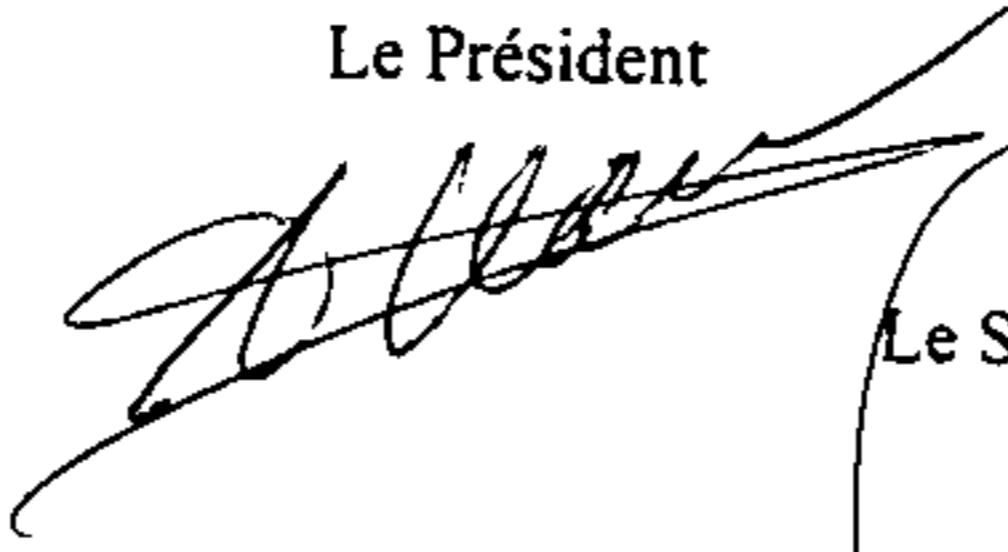
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

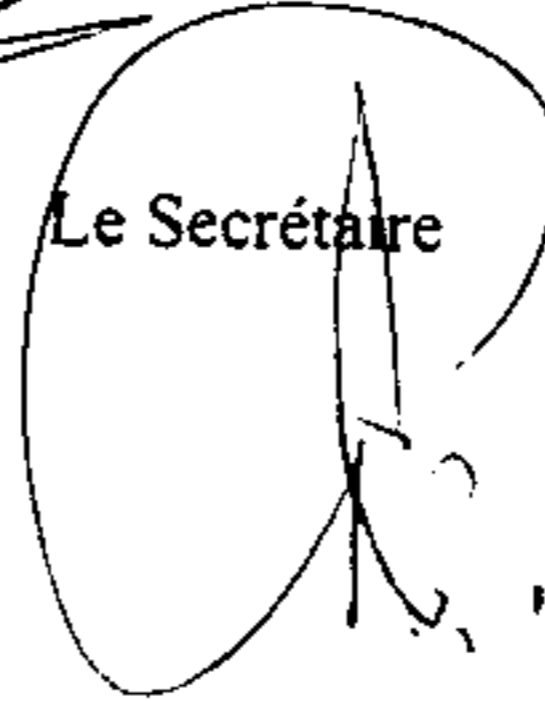
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.


Le Président



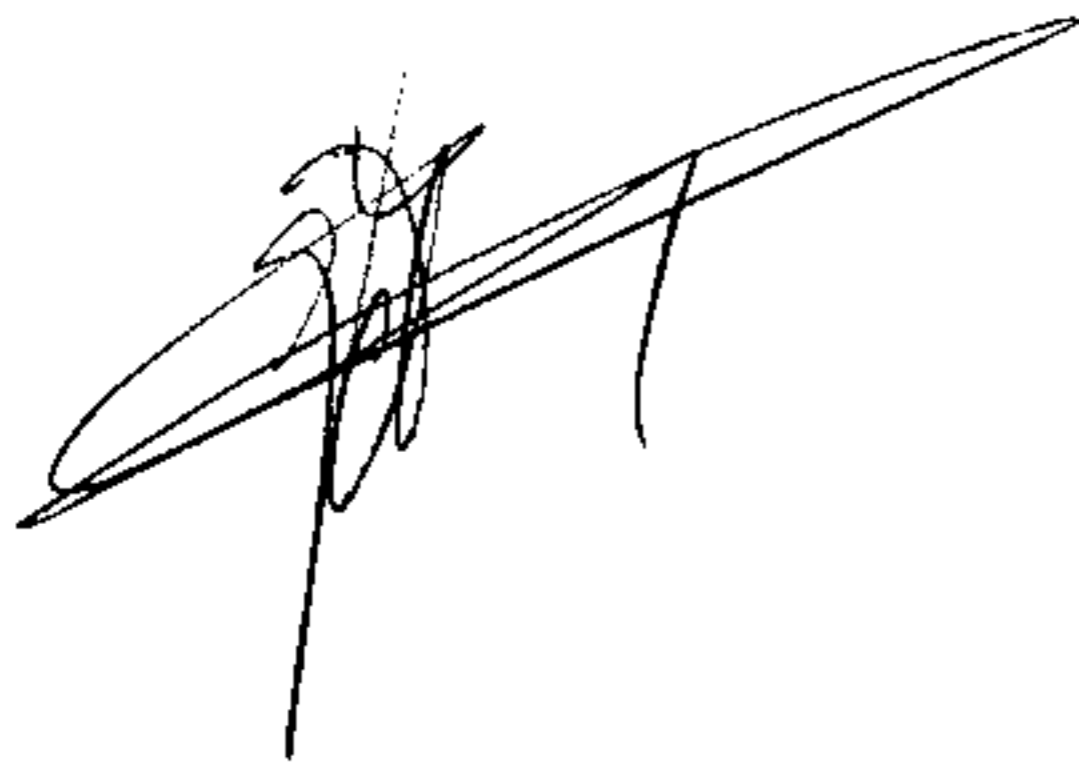
Le Secrétaire



Les Scrutateurs



PIQUET



03 OCT. 1997

ENTREPRISE MARC
Société Anonyme au capital de F. 250 000
Siège Social : 43 boulevard de la République 34420 VILLENEUVE LES BEZIERS
RCS BEZIERS B 632 920 740

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 11 août 1997

L'an mil neuf cent quatre vingt DIX SEPT,

Le 11 août,

A 18 HEURES,

Les administrateurs de la société ENTREPRISE MARC se sont réunis en Conseil, à l'issue de l'assemblée générale réunie extraordinairement, 43 boulevard de la République 34420 VILLENEUVE LES BEZIERS, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents ou représentés:

Monsieur Gérard PEREZ

Madame Olga PEREZ

Madame Marcelle PEREZ

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Gérard PEREZ est désigné en qualité de président de séance.

Madame Olga PEREZ remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination du Président du Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Alain MARC, démissionnaire,
- Pouvoirs du Président du Conseil d'Administration,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M.P



La candidature de Monsieur Gérard PEREZ aux fonctions de Président du Conseil d'Administration est soumise au vote des administrateurs.

Le Conseil, après en avoir délibéré, élit, à l'unanimité, Monsieur Gérard PEREZ Président du Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Alain MARC, et ce pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2003.

Monsieur Gérard PEREZ déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires, notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats de Président du Conseil d'Administration ou de membre du Directoire ou de Directeur Général unique d'une société anonyme.

En sa qualité de Président, Monsieur Gérard PEREZ assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera celle-ci à l'égard des tiers.

Il est investi dans les limites légales des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

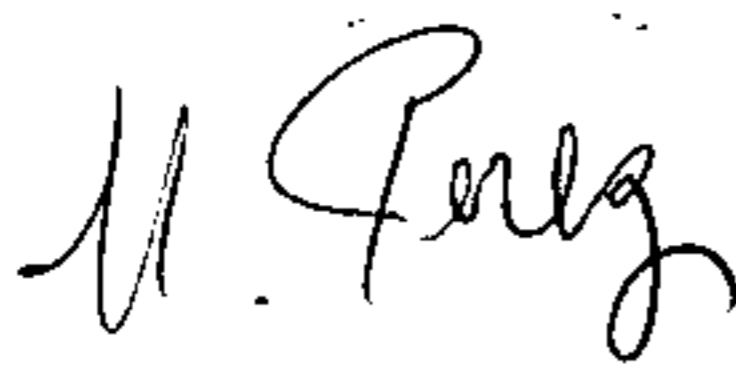
Dans ces limites, le Président pourra partiellement déléguer ces pouvoirs.

Le Conseil donne tous pouvoirs à son Président ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

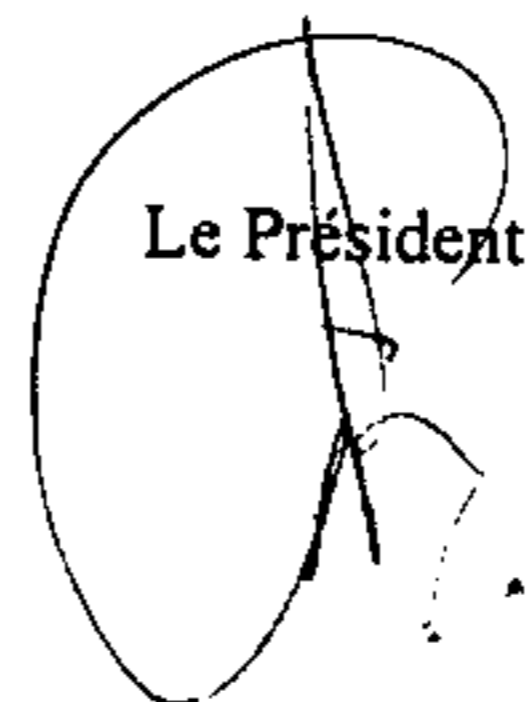
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Un Administrateur



Le Président



03 OCT. 1997

ENTREPRISE MARC
Société Anonyme au capital de F. 250 000
Siège Social : 43 boulevard de la République 34420 VILLENEUVE LES BEZIERS
RCS BEZIERS B 632 920 740

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMMENT
DU 11 AOÛT 1997

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous demander de vous prononcer sur la démission et le remplacement des administrateurs de la société.

Compte tenu de l'évolution de l'entreprise, les dirigeants ont présenté leur démission de leurs fonctions d'administrateurs.

.Dans ces conditions, nous vous proposons de désigner pour leur remplacement :

Monsieur Gérard PEREZ,
né le 17 juillet 1946 à PESSAC (33)
demeurant 530 Avenue du Loiret 45160 OLIVET

Madame Olga PEREZ
née le 1^{er} Avril 1973 à ISSOUDUN (36)
demeurant 13, Rue Théophile Gauthier 45100 ORLEANS

Madame Marcelle PEREZ
née le 29 Décembre 1913 à ROCHEFORT (17)
demeurant Résidence Le Milton, 10 Rue Roger Marcade 33600 PESSAC

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à adopter les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Le Conseil d'Administration

